

**Le
boomerang
CORSE**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1823 - 11 juillet 2003 - prix : 1 €

**Licenciements,
chômage, misère...**

**Les travailleurs
peuvent arrêter
l'offensive du
patronat et du
gouvernement**

**Été
pourri
pour les
hôpitaux**

p. 10

**Menaces
sur les
services
publics**

p. 9

**Allemagne
La grève
des
métallos**

p. 7



**Intermittents en lutte
Un spectacle très populaire
dans tout le pays**

p. 16

Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Le projet de loi sur l'immigration
- Lille : régularisation des sans-papiers !
- p. 5 ■ Les valeurs chrétiennes dans la future Constitution européenne ; piscines pour femmes seulement
- p. 7 ■ Un pas de plus vers les fonds de pension ; nos retraites les intéressent ; entre riches et pauvres, l'écart grandit ; pollution sur les côtes ; le capitalisme et la santé

- p. 12 ■ Intermittents en lutte

Tribune

- p. 4 ■ LO-LCR : le retour de flamme...

Dans le monde

- p. 6 ■ Afghanistan ; femmes du Koweït
- p. 7 ■ Allemagne : grève des métallos ; attentat tchéchène à Moscou

Services publics

- p. 9 ■ SNCF, France Télécom, enseignement, retraite piteuse du maire de Marseille

Dans les entreprises

- p.10 ■ CHU Clermont-Ferrand ; hôpital d'Amboise (Indre-et-Loire) : été pourri !
- Swiss (Ex-Swissair) ; Nogentaise de Confection : licenciements
- p.11 ■ Angers : trois militants condamnés
- SNCM (Marseille) : accident mortel
- Métallurgie du Vimeu (Somme) : grèves pour les salaires

Durant l'été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière vont parcourir la France cet été pour, à chaque étape, installer un chapiteau, faire des projections audiovisuelles, présenter les publications et les activités de Lutte Ouvrière et, surtout, dialoguer avec tous ceux qu'ils vont ainsi rencontrer. Cette année, où le chômage est le problème criant de la population laborieuse, ces caravanes politiques vont faire essentiellement étape dans des villes frappées par les licenciements et les fermetures d'entreprises, pour discuter des mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale.

BASSE-NORMANDIE

Vendredi 11 juillet
MORTAIN (Manche)

Samedi 12 juillet
GRANVILLE (Manche)

CHAMPAGNE-ARDENNE

Vendredi 11 juillet
BAR-SUR-AUBE (Aube)

Samedi 12 juillet
SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

Mardi 15 juillet
BAR-LE-DUC (Meuse)

Mercredi 16 juillet
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)

Jeudi 17 juillet
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)

Vendredi 18 juillet
FUMAY et GIVET (Ardennes)

Samedi 19 juillet
SEDAN (Ardennes)

BRETAGNE

Mardi 15 juillet
LANESTER (Morbihan)

Mercredi 16 juillet
LORIENT (Morbihan)

Jeudi 17 juillet
HENNEBONT (Morbihan)

Vendredi 18 juillet
QUIMPERLÉ (Finistère)

Samedi 19 juillet
QUIMPER Quartier de Penhars (Finistère)

Lundi 21 juillet
BRIEC (Finistère)

Mardi 22 juillet
PONT-DE-BUIS (Finistère)

Mercredi 23 juillet
MORLAY (Finistère)

Jeudi 24 juillet
LANNION (Côtes-d'Armor)

Vendredi 25 juillet
GUINGAMP (Côtes-d'Armor)

Samedi 26 juillet
PAIMPOL (Côtes-d'Armor)

VOSGES

Mardi 15 juillet
SAINT-ÉTIENNE-LES-REMIREMONT (Vosges)

Mercredi 16 juillet
SAINT-DIÉ (Vosges)

Jeudi 17 juillet



UXEGNEY (Vosges)
Vendredi 18 juillet

BACCARAT (Meurthe-et-Moselle)
Samedi 19 juillet

NOMEXY (Vosges)
Lundi 21 juillet

RAMONCHAMP (Vosges)
Mardi 22 juillet

CONTREXÉVILLE (Vosges)
Jeudi 24 juillet

RAMBERVILLERS (Vosges)
Vendredi 25 juillet

MOYENMOUTIER (Vosges)
Samedi 26 juillet

MIRECOURT (Vosges)

PICARDIE (1)

Mardi 15 juillet
ROYE (Somme)

Mercredi 16 juillet
PÉRONNE et CHAULNES (Somme)

Jeudi 17 juillet
BOHAIN (Aisne)

Vendredi 18 juillet
CHAUNY (Aisne) et NESLE (Somme)

Samedi 19 juillet
TERGNIER (Aisne)

Lundi 21 juillet
MASNIÈRES (Nord)

Mardi 22 juillet
ESCAUDÈUVRES (Nord)

Mercredi 23 juillet
ETREUX (Aisne)

Jeudi 24 juillet
HIRSON (Aisne)

Samedi 26 juillet
LA CAPELLE et SISSONNE (Aisne)

PICARDIE (2)

Mardi 15 juillet
JEUMONT (Nord)

Mercredi 16 juillet
BAVAY et POIX-DU-NORD (Nord)

Jeudi 17 juillet
FEIGNIES (Nord)

Samedi 19 juillet
FLIXECOURT (Somme)

Lundi 21 juillet
LONGUEAU et DOULLENS (Somme)

Mardi 22 juillet
AMIENS - Zone Mantières (Somme)

Mercredi 23 juillet
FRIVILLE-ESCARBOTIN (Somme)

Jeudi 24 juillet
ABBEVILLE (Somme)

Samedi 26 juillet
LE TRÉPORT (Seine-Maritime)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.

CODE POSTAL et VILLE :

.

COMPLÉMENT D'ADRESSE

.

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

Editorial

Editorial des bulletins
d'entreprise du 7 juillet 2003

LE BOOMERANG CORSE

■ Ça leur apprendra ! Le trio Chirac-Raffarin-Sarkozy voulait tirer gloire d'un succès du « oui » à leur référendum en Corse. Et ce fut « non » ! Il y a trois jours encore, Sarkozy, bouffi d'auto-satisfaction, se vantait de l'arrestation d'Yvan Colonna, en claironnant, mouvement de menton à l'appui, que désormais l'État de droit était respecté en France. À ce qu'il paraît, Chirac s'est écrié en le félicitant : « C'est génial ». En oubliant que, si l'arrestation de l'assassin présumé du préfet Erignac a eu lieu sous sa présidence, l'assassinat aussi...

Il faut croire que l'arrestation d'Yvan Colonna est apparue une ficelle un peu trop grosse aux yeux des Corses. Le coup médiatique rappelle en tout cas d'autres opérations tordues dont les chiraquiens sont coutumiers pour tenter de gagner des élections, celles précisément qu'ils finissent par perdre.

Eh oui, le trio Chirac-Raffarin-Sarkozy n'a pas bien réalisé qu'il était risqué d'organiser un référendum, sur quelque question que ce soit, dans la foulée du mouvement social des dernières semaines. Il a concocté un changement de statut qui ne pouvait intéresser que quelques dizaines de notables et qui satisfaisait les nationalistes qui appelaient à voter « oui ». Mais, comme le disait en substance un syndicaliste à la télévision, « en Corse, il n'y a pas que des gens en cagoule, il y a des gens qui travaillent ». Et il se trouve qu'une partie de ces gens qui

travaillent sont des employés des services publics qui n'ont peut-être rien à faire du statut de la Corse mais qui, en revanche, n'acceptent pas l'attaque contre les retraites.

Le gouvernement s'est bien gardé d'organiser un référendum sur sa loi contre la retraite et les retraités. Il ne savait que trop bien que l'écrasante majorité des salariés était et reste hostile à sa « réforme ». Qui aurait voté pour une loi destinée à allonger le temps de travail tout en réduisant les retraites, en dehors des patrons petits et grands, des politiciens à leur service, des inconscients et de quelques bonzes syndicaux plus proches des patrons que des salariés ?

Mais voilà que c'est le référendum sur lequel Chirac, Raffarin et Sarkozy comptaient, qui leur est revenu dans la figure. Réunir les deux départements corses en un seul – après les avoir séparés en deux il y a vingt-sept ans – n'avait vraiment pas de quoi enthousiasmer la population corse. Il y avait, en revanche, l'occasion d'exprimer un mécontentement.

Le gouvernement aurait dû pourtant se méfier. Il y a déjà eu un avortissement lorsque Raffarin et Sarkozy se sont rendus en couple sur l'île pour vendre leur référendum à la population. Leur grand meeting de soutien, prévu en ville à Bastia, a dû être limité à l'aéroport dont ils n'ont pas pu s'éloigner sous la pression des travailleurs des services publics de l'île, devant une petite centaine de fidèles. Les Corses ont dû bien s'amuser du spectacle des deux prin-

cipaux membres du gouvernement juchés sur des chaises en plastique, essayant sous les huées et les sifflets de se faire entendre. Le préfet a fait les frais de la déconvenue ministérielle, limogé pour ne pas avoir assuré la claque et un service d'ordre efficace pour ces messieurs du gouvernement. Il n'y avait pas non plus, dans ce minable acte de vengeance, de quoi attirer la sympathie de la population. Et aujourd'hui, ils n'ont plus personne à limoger, à part eux-mêmes.

L'UMP, le parti de Chirac, qui appelait à voter « oui », a une écrasante majorité au Parlement. Le PS, qui appelait aussi à voter « oui », domine l'opposition parlementaire. Ces deux partis prétendent monopoliser la vie politique. Voilà de quoi donner une bonne image de leur véritable représentativité.

Le résultat du référendum en lui-même ne changera rien à rien. On peut cependant tirer bon espoir que, si en septembre les salariés se remettent en mouvement contre les mesures antiouvrières que le gouvernement compte poursuivre, cette fois contre l'assurance maladie, les salariés corses ne seront pas les derniers à réagir.

Le Parti Socialiste et le référendum corse

CHERCHEZ LA DIFFÉRENCE

Pris eux aussi à contre-pied par le « non » au référendum en Corse, les dirigeants du PS qui avaient appelé à voter « oui » cherchent laborieusement à se dégager de leurs responsabilités et à justifier leur politique.

François Hollande critique les voyages de Sarkozy et Raffarin en Corse, qui auraient, selon lui, braqué les gens,

tandis qu'Annick Lepetit, porte-parole du PS, s'en prend à l'intervention de Chirac et reproche au gouvernement d'avoir choisi une mauvaise date pour ce référendum (juste après le conflit sur les retraites).

Ce qui revient à dire : nous le PS aurions mené la même politique, mais en nous y prenant mieux. Effectivement la politique de Sarkozy et Raffarin se situe dans la droite ligne des

accords Matignon initiés par Jospin, pour essayer de se concilier une large partie des politiciens et notables locaux et des courants nationalistes. En Corse, comme ailleurs, comme sur les retraites ou la Sécurité sociale... le gouvernement Jospin a largement préparé ce qu'applique le gouvernement actuel aux mains de l'UMP, sans souci des intérêts de la population laborieuse, quand ce n'est pas directe-

ment contre elle.

Cette fois encore, les socialistes étaient à la traîne du gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy. Mieux, ils revendiquent d'en avoir été l'inspirateur. Sauf que, comme le coup a fait long feu, ils essaient de se défausser. Ça n'est ni très courageux ni très digne. Mais cela fait longtemps que ça dure !

F.G.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LO-LCR : LE RETOUR DE FLAMME...

Ainsi nous nous dirigeons vers des candidatures communes aux prochaines élections régionales et européennes. En tout cas vers des discussions dans ce sens entre les deux organisations. Et discussions qui ont cette fois une bonne chance d'aboutir.

Chacun comprend en effet que le ton sévère des critiques, que nous partageons sur le fond, de la lettre que LO¹ vient d'adresser à la LCR a pour fonction de faire oublier le changement d'attitude de la première à l'égard de la seconde, attitude adoptée dès les européennes de 1999 passées et changement prévisible depuis quelques mois. La Fraction qui a toujours défendu l'adoption d'une politique active vis-à-vis de la LCR pouvait prédire le changement dès l'année passée, lors du congrès annuel de notre organisation². Les attaques malveillantes³ que cela nous a valu, n'ont, on le voit aujourd'hui, rien changé.

C'est que LO a en effet une solide raison de rechercher à nouveau une alliance électorale avec la LCR, la nécessité de préserver des élus, les nouvelles lois électorales instituant un scrutin plus que défavorable aux petits partis, surtout d'extrême gauche. Même dans le cas d'un nombre de votes plus important que la fois dernière on serait loin du compte. Et même dans le cas d'une alliance avec la LCR nous n'en aurons d'ailleurs pas la garantie absolue.

La LCR a de son côté le même souci. Elle n'a pas non plus trouvé d'autres partenaires sur sa droite, même si ce n'est pas faute de la part d'un certain nombre de ses membres d'avoir activement cherché. Et même si elle reçoit toujours quelques appels du pied venant d'une gauche de la gauche qui lorgne cependant et avant tout vers le PS. Sans avoir donc connaissance de sa première réponse à la proposition de LO, il faudrait que sa tendance de droite et anti-LO y ait vraiment triomphé pour que cette réponse soit négative.

De plus les conditions générales posées dès à présent par LO pour un futur accord électorale sont très exactement les propositions... de la LCR à LO avant les élections présidentielles de l'an passé, propositions repoussées alors avec dédain par celle-ci. Les camarades de la LCR doivent certainement apprécier l'ironie de la chose. La logique est tout de même qu'ils reprennent ces propositions au vol cette année.

Quoi qu'il en soit, pour notre part, nous nous réjouissons de voir se dessiner un rapprochement dans l'extrême gauche que nous avons préconisé depuis longtemps, ne serait-ce qu'au plan électoral.

Mais pourquoi faudrait-il en rester au plan électoral ?

Quand elles sont d'accord sur le sujet et sur le fond, pourquoi LO et la LCR ne pourraient-elles envisager de campagnes communes que contraintes par les lois

éditées par nos adversaires, ou juste au moment où le ministère de l'Intérieur veut bien siffler le départ d'une campagne électorale ? Avouons qu'il s'agit là d'un étrange paradoxe.

Notre organisation propose de « transformer ces campagnes électorales [régionales et européennes] en une lutte sur le terrain des revendications essentielles et vitales du monde du travail ». Très juste. Mais une campagne pour les revendications essentielles et vitales du monde du travail doit-elle attendre février ou mars 2004 pour être entreprise en commun par les deux organisations ? Si elle peut être au printemps 2004, pourquoi ne pourrait-elle être dès l'automne 2003 ?

D'autant plus que, toujours selon la lettre de LO à la LCR, « une telle campagne devrait prolonger la lutte contre les mesures gouvernementales sur les retraites, la régionalisation à venir de toute l'Education nationale, et devrait dénoncer les ambiguïtés syndicales et celles (pour ne pas dire plus) du PS ». Fort juste et nécessaire. Mais tous ceux, enseignants, cheminots et autres, qui ont participé au mouvement de ces derniers mois et bien vu les ambiguïtés (c'est vrai, le mot est faible) tant des syndicats que de la gauche espèrent eux une prolongation de leur lutte dès la rentrée, sans attendre les élections. Beaucoup se méfient d'ailleurs de celles-ci et il faudra que l'extrême gauche sache leur donner d'avance de bonnes raisons de mettre un bulletin dans l'urne en sa faveur.

Il y a quelques temps la Fraction avait fait, une fois de plus, la proposition d'une campagne commune pour le mouvement d'ensemble et sur les revendications essentielles et vitales du monde du travail, en particulier sur la question des retraites pour laquelle il ne fallait pas être grand clerc pour savoir qu'elle serait au cœur de l'offensive patronale et gouvernementale cette année. Ni LO ni la LCR n'ont été alors le moins du monde intéressés.

Nos deux organisations ont ainsi raté l'occasion de mieux préparer, à leur niveau bien sûr, les événements de ce printemps. Le gouvernement nous annonce déjà que l'an prochain va être consacré à une de ces réformes dont il a le secret, celle de la Sécurité sociale cette fois.

Sans doute serait-il mieux de ne pas refaire sempiternellement les mêmes erreurs.

Jacques MORAND

1-Lutte ouvrière n°1822, 4 juillet 2003.

2-Lutte de Classe, textes du congrès annuel de LO, n°69, décembre 2002.

3-Motion de la majorité publiée dans le même numéro de Lutte de Classe.

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003 : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Education nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
- Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
- Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Projet de loi sur l'immigration AGGRAVATION DE LA LÉGISLATION SUR LES ÉTRANGERS

Dans son nouveau projet de loi sur l'immigration, Sarkozy introduit un certain nombre de contraintes qui s'ajouteront à celles que subissent déjà les travailleurs étrangers en France.

Si le ministre de l'Intérieur a pu se payer le luxe de réformer la double peine, ce dispositif de la loi qui ajoute l'expulsion hors du territoire à la condamnation d'un étranger, c'est que les partis de gauche, quand ils étaient au gouvernement, n'ont jamais rien fait pour abroger cette mesure injuste. Cet acte de simple justice, qui bénéficie à ceux qui subissaient la double peine – et c'est tant mieux – n'est rien à côté des mesures qui alourdissent l'arsenal répressif.

Le projet fait ainsi passer le délai de rétention administrative avant éloignement de 12 à 32 jours, le délai d'attente pour obtenir une carte de résident de dix ans de trois à cinq ans. Enfin, sous prétexte de lutter contre les mariages blancs, la durée de vie commune nécessaire pour accorder à un conjoint de Français un titre de résident est portée de un à deux ans. Par ailleurs, des associations craignent que ne soient tracassées ou même sanctionnées les person-

nes qui aident les immigrés, clandestins ou pas.

Voilà qui flattera la fraction la plus réactionnaire de l'électorat. Ces mesures sont d'ailleurs destinées à cela. Ce seront autant de tracasseries supplémentaires, voire pires, infligées à ceux qui ont fui la misère, la répression ou les guerres civiles qui règnent dans leur pays d'origine. Mais ce ne sont sans doute pas des lois qui arrêteront les milliers de femmes et d'hommes qui tentent leur chance dans les pays plus riches. Et au risque de leur vie, comme on l'a encore vu récemment avec le naufrage d'une embarcation au large de la Tunisie, entraînant la mort de près de deux cents migrants africains.

D'un côté, l'enfer de la misère pour les populations des pays du Tiers Monde, de l'autre, un arsenal policier de plus en plus répressif des pays riches qui laisse le problème en l'état. Deux faces d'un système où la prétendue civilisation montre de jour en jour un profil de plus en plus barbare.

Jacques VENNES

IL FAUT QUE LES SANS-PAPIERS SOIENT RÉGULARISÉS

À Lille, depuis le 18 mai, 118 sans-papiers font une grève de la faim (voir LO n°1822).

Le directeur de cabinet du préfet et le médecin-chef du Samu avaient décidé de les hospitaliser, avec leur accord et celui du Comité des sans-papiers 59. Vendredi 4 juillet, ils ont tous été emmenés dans sept hôpitaux de Lille et des environs par des ambulances ou par la police.

Des sans-papiers ont été traités avec mépris, insultés et brutalisés durant leur transfert. Des ordres avaient aussi été donnés pour interdire à leurs amis venus les soutenir d'entrer même dans le hall de l'hôpital.

Après des pressions pour qu'ils interrompent leur grève, au vu des résultats des examens médicaux, certains médecins se sont alarmés de leur état de santé critique. Mais des responsables, des directeurs, des vigiles parfois, sont venus dire qu'ils n'avaient rien et pouvaient repartir. Ils ont été sommés de quitter les lieux alors que tous étaient très affaiblis et ne pouvaient se déplacer seuls. C'est que le préfet ne veut pas de grève de la faim à l'hôpital !

Dans certains cas, les policiers ou

les responsables des hôpitaux les ont quand même laissés passer la nuit dans l'hôpital, mais à même le sol, sur un drap ou une couverture, dans une salle d'attente ou même dans le couloir. C'est vrai que les urgences sont débordées encore plus pendant l'été et qu'il n'y a quasiment plus de lit de libre dans l'hôpital. Mais les sans-papiers ont ressenti du mépris.

D'autres ont été reconduits par la police, les CRS ou même la Bac (brigade anticriminalité) qui les ont sortis de force en les bousculant parfois ou en les traînant par terre pour les abandonner à une bouche de métro.

Les sans-papiers exigeaient d'être reconduits là où on les avait pris. Vingt-cinq d'entre eux ont été ramenés et abandonnés sur un terrain vague car la Bourse du travail était fermée.

Partout, des pompiers, des médecins ou des infirmiers ont protesté.

Les sans-papiers déclarent qu'ils refuseront dorénavant de recevoir les médecins envoyés par le préfet.

A la fin de la conférence de presse, un nouveau communiqué de la préfecture est arrivé : le préfet maintenait sa position et refusait de régulariser les grévistes de la faim.

Les valeurs chrétiennes dans la future Constitution européenne

L'Europe planche en ce moment sur un projet de Constitution et il est notamment question, dans les différents débats qui l'agitent, de transformer l'article qui porte sur les « valeurs » de l'Union européenne. Valeurs morales, s'entend.

Jean-Paul II a d'ailleurs pris part au débat. Pour lui, nous vivons une « époque d'égarement ». La cause en est que « l'oubli de Dieu conduit à l'abandon de l'homme. » Ainsi conclut-il dans un document sur l'Europe qu'il a rendu public : « Europe, ouvre les portes au Christ ! Sois toi-même. Redécouvre tes origines. Revis tes racines. »

On aurait pu penser que l'affaire en resterait là. Que Jean-Paul II prêche pour sa paroisse. C'est son boulot, après tout ! Mais le pape a fait des émules au sein de la Convention européenne, qui viennent réclamer que la future Constitution européenne fasse référence aux valeurs chrétiennes qui seraient « un fondement » de l'Europe et auraient marqué deux millénaires de son histoire.

Ainsi Jozef Olesky, ex-Premier ministre polonais et observateur à la Convention, a déclaré qu'« on ne peut pas fuir devant la question des racines chrétiennes de l'Europe, les valeurs, l'importance de la foi et les motiva-

tions religieuses », propos soutenus par Lech Miller, le Premier ministre polonais, dirigeant de la... gauche démocratique ! La Pologne, le plus grand pays candidat à rejoindre l'Union européenne en 2004, a décidé que la future Constitution européenne devait intégrer la référence et entend ainsi mener le combat jusqu'à la victoire. Dans cette croisade, elle a été rejointe par la Lituanie et la République tchèque et aussi par le Parti populaire européen, un des plus importants groupes politiques au Parlement européen, qui rassemble la plupart des partis de la droite européenne, dont l'UMP en France.

Pour le moment, il semblerait que Giscard d'Estaing, qui préside la Convention, n'ait pas donné son accord. Mais on s'orienterait vers une sorte de compromis, selon lequel la future Constitution européenne contiendrait une référence à l'« apport des religions. »

De quel apport s'agit-il ? La Convention européenne rappellerait-elle le rôle que l'Eglise a mené sous l'Inquisition ? La persécution dont furent victimes en son nom tout ce que l'Europe comptait de progressistes, depuis les scientifiques, découvreurs des lois qui régissent le monde

réel, et qui allaient bouleverser toutes les connaissances, jusqu'à ceux qui, poussant la logique de leurs recherches jusqu'au bout, osèrent mettre en question l'existence de Dieu ? Dans les fameuses traditions défendues par l'Eglise catholique, la Convention européenne indiquera-t-elle celles de l'obscurantisme et de l'intolérance qui au XVI^e siècle conduisirent au bûcher Giordano Bruno parce qu'il avait émis l'hypothèse d'un monde infini, récusant ainsi les conceptions de l'Eglise, fondées sur la référence à la Bible ? Rappellera-t-elle la tentative d'excommunication dont Galilée fut l'objet, parce qu'il avait démontré que la terre tournait autour d'elle-même et autour du soleil, ce qui réfutait les théories inculquées alors par l'Eglise ? Sans compter tous ceux que celle-ci traita d'hérétiques, dont elle ordonna de brûler les livres, qu'elle condamna à mort, eux et leurs éditeurs, pour avoir seulement fait connaître un autre point de vue que le sien ?

La morale, l'éthique, dont les gens d'Eglise et les hommes politiques défendent aujourd'hui les « valeurs » ont en réalité freiné bien des avancées dans de nombreux domai-

nes, quand elles ne les ont pas étouffées. Et l'Eglise dans ses multiples croisades politiques et éthiques aura fait couler beaucoup de sang ! Et comment aujourd'hui ne pas condamner les prétendues valeurs que l'Eglise véhicule et qui consistent toujours au fond à prêcher aux exploités l'acceptation de l'ordre établi ?

Voilà pourtant qu'au XXI^e siècle on discute sérieusement d'inscrire ces valeurs dans la Constitution d'une Union européenne qui nous ramène au Moyen-Age. Ce qui prouve à quel point la société marche à reculons !

Dominique MATHIEU



Giordano Bruno (1548-1600). Défenseur d'une vision pré-scientifique de l'univers, il refusa de céder à l'Eglise en payant de sa vie sa fidélité à ses idées.

Des piscines pour femmes seulement UNE MESURE RETROGRADE

Dans plusieurs villes de France, notamment à Lille, Sarcelles, Mons-en-Barœul ou Strasbourg, des piscines ont des plages horaires réservées aux femmes. Les municipalités concernées ont pris en compte une demande faite par des organismes religieux, islamiques ou judaïques. Durant ces périodes, des rideaux les masquent à la vue des passants, et le personnel de la piscine est uniquement composé de femmes.

A Lille, Martine Aubry a reconduit une mesure prise par Mauroy, son prédécesseur socialiste à la mairie de Lille, et son adjointe Michèle

Demessine (ancienne secrétaire d'Etat du PCF dans le gouvernement Jospin), tout en déplorant qu'on soit obligé d'en arriver là. Elle se félicite par ailleurs que cela permette à une trentaine de femmes de venir à la piscine, chose qu'elles n'auraient pas faite si la fréquentation de la piscine était mixte. Et il est vrai que, pour les femmes en question, il vaut mieux qu'elles aient une activité sportive collective, plutôt que de rester cloîtrées en permanence chez elles. Et elles doivent certainement ressentir cela comme une petite parcelle de liberté qu'elles n'auraient pas pu prendre autrement.

Mais cet espace, fort réduit, de « liberté » ne peut faire oublier qu'au bout du compte, il existe un enferme-

ment bien plus grave.

Que l'on soit obligé de séparer les sexes pour permettre à des femmes de profiter de la piscine une ou deux heures par semaine est navrant. Et les autorités municipales qui prennent ce genre de mesures ne facilitent pas aux femmes qui sont dans cette situation que leur soit reconnue l'égalité. En réalité, elles s'inclinent devant des attitudes dictées par des impératifs religieux, relevant d'un obscurantisme qui oblige les femmes à cacher leur corps derrière des voiles ou des perouques, à fuir le regard des hommes. Par choix de ces femmes ? Parfois et c'est leur droit. Cela n'empêche qu'au nom de la tradition et d'une croyance religieuse, on leur nie le droit d'exister par elles-

mêmes : elles ne doivent être que des épouses et des mères, sous la coupe d'hommes qui décident pour elles.

Depuis des décennies, des femmes luttent, y compris dans ces communautés, pour obtenir les mêmes droits que les hommes, c'est-à-dire tout bonnement les droits de tout être humain. Pour avoir le droit à un travail et à un salaire qui leur permette d'être indépendantes et pour construire leur vie de couple sur une base de respect mutuel. Elles mènent cette lutte en s'opposant aux traditions, à la religion, aux préjugés véhiculés par des hommes (mais parfois aussi des femmes) qui leur imposent un statut de mineures. Leur offrir un petit espace de quelques heures par semaine, dans le cadre des

interdits religieux et sous surveillance, ne peut les aider à faire reculer leur oppression ni leur permettre d'avoir leur place dans la société.

Personne, en tout cas pas nous, ne conteste le droit de chacun de choisir et de pratiquer une religion et d'en assumer les préceptes. Mais ce n'est pas une raison pour que la collectivité assume, aux frais de tous, les effets des interdits que les religions imposent. Et les mesures de ces municipalités qui se prétendent de gauche ne constituent pas une avancée mais au contraire constituent une concession aux tenants de conceptions rétrogrades – et le mot est faible.

M. L.

Pakistan-Afghanistan

LES SUITES SANGLANTES

DE LA « GUERRE CONTRE LE TERRORISME »

Quarante-huit morts, tel est le bilan sanglant de l'attentat du 4 juin, à Quetta, au Pakistan, contre une mosquée chiite de ce pays à majorité sunnite. Il s'agit du dernier d'une longue série d'attentats visant les minorités ethniques et religieuses du pays. Et si la presse française ne s'est guère fait l'écho de ces attentats, sauf en mai 2002 lorsque l'un d'entre eux a coûté la vie à onze techniciens français de la construction navale, ils n'en ont pas moins été très meurtriers pour la population pakistanaise.

Un tel silence sur les victimes du terrorisme au Pakistan n'est pas le fait du hasard. D'autant moins que c'est précisément l'agression occidentale contre l'Afghanistan voisin, avec l'appui du président-dictateur pakistanais Moucharraf, qui a marqué le début de la vague

actuelle d'attentats. Qui, dans les capitales occidentales, admettra que cette agression menée au nom de la « lutte contre le terrorisme », sous prétexte de répondre aux attentats du 11 septembre 2001 à New York, n'aura fait que décupler ce terrorisme au Pakistan

même, chez cet « allié privilégié » de l'Occident dans la guerre ?

Car la guerre contre l'Afghanistan a permis aux courants islamistes intégristes pakistanaïses de se donner des airs radicaux en posant aux champions de la résistance à l'agresseur occidental. Elle a jeté dans les bras de ces courants réactionnaires nombre de ceux qui cherchaient à exprimer leur colère face à la guerre sanglante que l'impérialisme infligeait à la population du pays voisin.

On l'a bien vu lors des élections d'octobre 2002 au Pakistan. Non seulement les partis intégristes y ont presque décu-

plé leurs scores, avec près de cinq millions de voix (16 % des suffrages exprimés), mais ils ont pris le contrôle total de la province nord-ouest du pays et partiel de la province du Balouchistan, dont Quetta, la ville où a eu lieu le dernier attentat, est la capitale. Le fait qu'il s'agisse des deux régions du Pakistan dont la population a le plus de liens ethniques avec la population afghane n'était pas le fait du hasard.

Depuis, forts de ces positions, les intégristes se sont renforcés et surtout se sont imposés. Dans le nord-ouest, on a imposé le port du hijab aux femmes, interdit les cliniques de planning familial et fermé les écoles pour femmes. Dans le Balouchistan, ce sont leurs milices qui ont entrepris d'imposer leur loi dans la rue. Partout, les attentats se sont multipliés pour terroriser les minorités et, à l'occasion, parce qu'il faut bien conserver à l'intégrisme un air pseudo-radical, contre des cibles occidentales.

Voilà la situation catastrophique dans laquelle l'agression occidentale a plongé le Pakistan, sans parler de la chute économique vertigineuse qu'a connue le pays du fait de la guerre, entraînant la population dans un état de misère sans précédent.

Et la situation qu'elle a laissée en Afghanistan est encore pire, si c'est possible. Non seulement le gouvernement pro-occidental de Kaboul ne gouverne que la capitale, mais il n'est même pas capable d'y mettre fin aux attentats visant ses propres représentants. Le dictateur pakistanais Moucharraf estimait récemment que pour

contenir les guerres de clans entre chefs de guerre afghans, guerres dont l'enjeu est en grande partie le contrôle du commerce de la drogue, et donner au gouvernement de Kaboul un peu d'autorité hors de la capitale, il faudrait que les grandes puissances y envoient 35 000 hommes de troupes en renfort, en plus des 17 000 soldats toujours stationnés à Kaboul !

Or ce sont précisément de telles conditions de guerre civile permanente qui, au milieu des années 1990, permirent aux talibans de s'imposer au pouvoir, en s'appuyant sur la lassitude de la population. Faut-il alors s'étonner si, comme le dit lui-même le Pentagone, on assiste à un retour des talibans ? Non pas parce que les forces américaines se sont ridiculisées en échouant dans la capture de Ben Laden et de ses protecteurs afghans, mais parce que les mêmes causes produisent souvent les mêmes effets.

Après avoir peuplé le paysage politique régional de milices intégristes dans les années 1980, afin d'affaiblir l'URSS qui occupait alors l'Afghanistan, l'impérialisme avait contribué à précipiter ce pays dans le chaos et fait le lit des talibans des années 1990. Aujourd'hui, on peut craindre que l'histoire se répète et que la « guerre contre le terrorisme » menée en Afghanistan n'ait fait qu'aggraver la misère dont se nourrissent les courants réactionnaires tels que l'intégrisme, non seulement en Afghanistan mais également au Pakistan.

F.R.

Koweït

DES FEMMES PROTESTENT POUR AVOIR LE DROIT DE VOTE

Des femmes koweïtiennes ont protesté contre leur exclusion du droit de vote, notamment en organisant un vote symbolique, lors des récentes élections législatives du samedi 5 juillet.

Parler de « démocratie » au Koweït est, en effet, une mauvaise plaisanterie : sur 2,4 millions d'habitants, seuls 136 000 sont inscrits sur les listes électorales. Non seulement les résidents étrangers, qui représentent les deux tiers de la population, n'ont pas le droit de vote, mais c'est également le cas des naturalisés récents, et des femmes ! Certaines d'entre elles ont donc choisi de protester en organisant leur propre scrutin.

En 1991, les grandes puissances avaient prétendu « libérer » le Koweït de la présence des troupes irakiennes de Saddam Hussein, et cela au prix de centaines de milliers de morts causés par les bombardements du peuple irakien d'abord, puis ensuite par l'embargo qui s'est prolongé jusqu'au chaos actuel, dû à l'occupation américaine.

Mais le sort des femmes koweïtiennes est bien sûr resté inchangé. Quand les grandes puissances parlent de « libéra-

tion », c'est un mot creux pour justifier leur intervention et remanier le monde à leur convenance. Elles ne se soucient pas plus du sort des femmes qu'elles ne s'inquiètent de l'avenir des populations dont

elles bouleversent l'existence. Et, en ce qui concerne la situation des femmes, elles se sont bien souvent accommodées de régimes qui traitaient les femmes de façon indigne.

Hervé GORDOT



Les brochures du Cercle Léon Trotsky

LES RETRAITES : faire face à l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

50 ans après la mort de Staline,

15 ans après la Pérestroïka,

11 ans après la fin de l'URSS

OÙ VA LA RUSSIE ?

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 avril 2003

Prix : 1,5 euro par brochure. Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Allemagne

LA FIN DE LA GRÈVE DES MÉTALLOS

Les métallurgistes de plusieurs Länder (les régions) de l'Est de l'Allemagne, qui avaient entamé le 2 juin une grève afin d'obtenir le passage aux 35 heures, ont repris le travail le 30 juin sans rien avoir obtenu.

C'est la première fois depuis 1954 qu'une grève importante menée par la fédération syndicale des métallurgistes, l'IG Metall, se termine par un échec. La situation n'était pas évidente. D'un côté la revendication mise en avant par l'IG Metall ne faisait pas partie des priorités des travailleurs est-allemands, confrontés en même temps aux bas salaires, au chômage massif et aux heures supplémentaires (imposées ou volontaires). En même temps le fait que l'horaire légal de travail à l'Est est à 38 heures (contre 35 heures à l'Ouest) est ressenti comme une profonde injustice. Des délégués syndicaux ont calculé que, depuis la réunification de l'Allemagne en 1990, les métallos est-allemands ont, de ce fait, travaillé une année gratuitement pour le patronat.

Les dirigeants syndicaux qui ont lancé ce mouvement

n'avaient visiblement pas prévu que le patronat ne jouerait pas le jeu habituel : négociations à rallonge, débrayages d'avertissement, quelques journées de grève et finalement un compromis qui, en échange de concessions mineures, assure au patronat la paix sociale pendant des années. Cette fois le patronat a décidé de faire une démonstration de force et fait le choix de laisser pourrir la grève pendant près de quatre semaines. Les grévistes ont aussi dû faire face à une intense campagne de calomnies des médias et des politiciens, de droite bien sûr mais aussi de gauche. Ils ont été accusés de mettre en péril l'avenir de l'Allemagne comme « lieu de production ». Mais personne n'a dénoncé le fait que les patrons ont, depuis 1990, empoché des milliards d'aides de toute sorte, soit-disant destinées à soutenir l'activité à l'Est... alors que le

chômage n'y a fait que monter. Plusieurs grandes usines de l'ex- Allemagne de l'Ouest, comme BMW et Siemens à Munich et Ratisbonne ont, dans la semaine du 23 au 27 juin, mis en chômage technique des milliers de travailleurs, sous prétexte qu'elles ne recevaient plus, du fait de la grève, certaines pièces.

C'est à ce moment-là que la direction nationale de l'IG Metall a appelé à reprendre le travail, en disant quelle ne pouvait plus rien faire car, lors d'une ultime négociation, les patrons n'avaient rien voulu céder, même pas un passage progressif, sur des années, aux 35 heures. Il faut souligner que les dirigeants de l'IG Metall ont pris seuls cette décision sans consulter les syndiqués, alors que pour déclencher une grève, il est nécessaire, légalement, qu'il y ait un vote et que plus de 75 % des syndiqués se prononcent en sa faveur.

Il est difficile d'affirmer que la grève aurait pu être victorieuse. Mais il est certain que l'IG Metall n'a rien fait pour sortir du son train-train habi-

tuel. L'attitude hargneuse du patronat était pourtant prévisible. Il aurait été possible de s'adresser à l'ensemble des métallos de l'Ouest pour gagner leur solidarité et prévoir une riposte en cas de lock-out. Des délégués de DaimlerChrysler ont expliqué, à la télévision, que les chefs n'arrêtaient pas de faire pression sur les ouvriers en leur disant que ceux de l'Est travaillaient plus et plus longtemps. Et d'ailleurs pendant la grève, le patronat n'a pas cessé de répéter que les ouvriers de l'Ouest ne travaillaient pas assez, ce qui pourrait préparer de nouvelles attaques à l'avenir. Etablir ce lien entre l'Est et l'Ouest était possible, en particulier possible à Berlin, où, du fait de l'ancienne partition de la ville, certaines usines travaillent 35 heures et d'autres 38 heures... à quelques kilomètres les unes des autres.

Mais ce géant qu'est le syndicat IG Metall (il regroupe plus de 2 millions de syndiqués) s'est contenté d'envoyer quelques délégués de l'Ouest participer aux piquets de grève à l'Est. Il aurait fallu aussi ne

pas laisser les grévistes isolés aux portes de leurs entreprises. Et s'adresser aux autres travailleurs d'Allemagne de l'Est (et à ceux qui sont au chômage) et qui connaissent des problèmes sociaux innombrables.

Aujourd'hui l'affaire tourne au règlement de comptes au sein de l'IG Metall. Les responsables locaux de la grève sont mis en cause.

Mais pour les travailleurs conscients, le problème posé par cette grève est tout autre. A quoi bon continuer à jouer le jeu, à se contenter de grèves programmées (telle entreprise tel jour, telle autre un autre jour, etc.), à ne pas faire grève pendant la durée d'un contrat, alors que la bourgeoisie, elle, campe fermement sur ses positions ? La période à venir s'annonce difficile. De nouvelles attaques sont programmées par le patronat et le gouvernement. Ce n'est qu'en renouant avec les méthodes de la lutte de classe que la classe ouvrière pourra y faire échec.

Henri MARNIER

Russie-Tchéchénie

POUTINE RATRAPÉ À MOSCOU PAR SA SALE GUERRE

Neuf mois après la prise d'otages du théâtre de la Doubrovka à Moscou, que les forces de sécurité russes avaient « réglée » en massacrant 41 séparatistes tchéchènes et 129 spectateurs ou membres du personnel, un nouvel épisode de la sale guerre que le président russe, Poutine, mène en Tchétchénie vient d'ensanglanter Moscou. Lors d'un concert de rock, deux femmes se sont fait exploser. Bilan : une vingtaine de morts et une cinquantaine de blessés.

Il s'agit d'une « première » pour la capitale russe, alors que ces attentats-suicides, y compris commis par des femmes, se multiplient en Tchétchénie depuis que Poutine y a lancé ses troupes, fin 1999 : une guerre dont on a calculé que, depuis, elle a tué dix personnes par jour, essentiellement des civils.

Une guerre « terminée » qui n'en finit pas

Poutine ne cesse, depuis le référendum de mars en Tchétchénie qu'il a gagné haut la main, de proclamer que la paix est en bonne voie, que « le pro-

blème est presque résolu ».

Ce qu'il a résolu, c'est le problème de pouvoir s'abriter derrière un scrutin qui avalise le rattachement de la Tchétchénie à la Fédération de Russie. Une véritable mascarade : les urnes étaient bourrées ; les électeurs menacés de représailles sanglantes s'ils votaient « mal » ; des Tchétchènes réfugiés dans les régions voisines ont été emmenés, sous escorte, « faire leur devoir » dans des bureaux de vote sécurisés par l'armée russe, tandis que les soldats russes étaient admis à voter, et deux fois plutôt qu'une, dans le sens que l'on imagine sans peine.

Depuis, chacune des déclarations de Poutine se félicitant de cette « normalisation » est suivie d'un démenti spectacu-

laire sur le terrain : attaque d'objectifs militaires par des indépendantistes, y compris au cœur des bases russes ; destruction de sièges de diverses administrations pro-russes ; liquidations de responsables et collaborateurs locaux des forces d'occupation ; attentats-suicide, etc.

La complicité des démocraties occidentales

Évidemment, cela ne fait pas l'affaire de Poutine. En tout cas, vis-à-vis de sa propre opinion intérieure, car pour ce qui est de celle de ladite « communauté internationale », il ne craint pas grand-chose tant sa complicité lui est acquise.

Certes, de temps en temps, tel ou tel organisme à fonction surtout décorative s'offre le luxe de dénoncer, comme le Parlement européen ce mois-ci, « les violations persistantes et récurrentes » des Droits de l'Homme

perpétrées en Tchétchénie par la soldatesque russe en les qualifiant de « crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ». Des déclarations qui n'engagent à rien et qui sont surtout d'une hypocrisie consommée quand ces mêmes organismes ne trouvent rien à redire au silence assourdissant des Chirac, Blair, Schröder et compagnie face aux meurtres, pillages, viols, tortures, destructions, enlèvements, etc., commis par l'armée de Poutine... avec lequel ils entretiennent les meilleurs rapports. Romano Prodi, le président de la Commission européenne (le chef de fait de l'Union européenne), s'est empressé quant à lui de déclarer qu'il fallait « renforcer les efforts pour lutter contre le terrorisme international ». Mot pour mot, c'est ce que dit Poutine pour justifier sa guerre. Les États-Unis n'ont pas voulu être de reste et la Maison-Blanche a, au nom de Bush, fait savoir qu'« aucune cause ne justifie le terrorisme ».

Couvert donc par ses alliés occidentaux, Poutine s'est adressé au pays et aux forces

armées pour les inciter - si besoin était - d'intensifier la répression sur le terrain. « Il est inutile, a-t-il ainsi déclaré, de faire du travail préventif avec les terroristes », en désignant collectivement les Tchétchènes comme tels. C'est là une resucée de ce que Poutine avait déclaré, lors des attentats de l'automne 1999 qui avaient fait 300 morts à Moscou.

À l'époque, il s'était présenté, dans son langage de soldat, comme celui qui irait « butter les terroristes jusque dans leurs chiottes ». Aujourd'hui, il parle de les « exterminer » jusque « dans les caves et les grottes où ils se cachent ». Poutine se répète et poursuit sa politique criminelle contre la population tchéchène. Mais peu importe à Chirac et à Raffarin, qui ont plusieurs fois rencontré ce sinistre individu ces dernières semaines : ils ont tenu à le féliciter des résultats de son référendum...

Pierre LAFFITTE

Épargne-retraite

UN PAS DE PLUS VERS LES FONDS DE PENSION

Le texte de loi sur les retraites aborde le sujet de l'épargne salariale et des fonds de pension, que le patronat réclame avec insistance depuis des années.

Le ministre Fillon a affirmé solennellement ne pas vouloir « ouvrir l'espace aux fonds de pension ». Pourtant la création de plans d'épargne-retraite, discutée au Parlement juste avant le vote sur l'ensemble de la loi, est un grand pas dans cette direction.

Selon le ministre, « l'objectif est de permettre à tous de constituer une épargne en vue de la retraite, dans des conditions de sécurité et dans le respect du principe d'égalité devant l'impôt ». Le mot « sécurité » vise à faire croire que le système sera garanti contre les faillites semblables à celles dont ont été victimes des milliers de salariés anglais ou américains, quand les fonds de pension sur lesquels reposaient leurs retraites se sont effon-

drés. Quant à « l'égalité devant l'impôt », on sait ce que cela signifie et combien l'impôt, quel qu'il soit, a toujours saigné les petits et épargné les gros et le patronat.

Si le plan d'épargne individuel pour la retraite (PEIR) voit le jour, ce sera un contrat d'assurance individuel débouchant sur une rente viagère, au moment du départ en retraite du salarié... à condition que celui-ci ait eu la possibilité de mettre de l'argent de côté tout au long de sa vie active. Ce qui ne sera possible qu'à une minorité, la mieux payée.

Alors, ce PEIR est une escroquerie et une nouvelle attaque contre la retraite par répartition ainsi qu'un pas de plus dans le sens souhaité par tous les groupes financiers et

les assureurs en particulier : pouvoir disposer des économies que les salariés auront réussi à mettre de côté, au prix de bien des sacrifices, en vue de leurs vieux jours.

Épargner sur son salaire, sa

vie durant, pour fournir des fonds aux financiers et, pourquoi pas, à son propre patron : c'est la logique des fonds de pension, une logique qu'aucun travailleur ne peut accepter.

Vincent GELAS

NOS RETRAITES LES INTÉRESSENT

À la télévision, on voit de plus en plus les publicités de groupes d'assurances privés proposant aux salariés d'améliorer leur retraite en souscrivant à leurs « produits » miraculeux. Cela fait longtemps que ces groupes sont à l'affût et guignent vers les sommes colossales que pourrait représenter l'épargne salariale en vue des retraites. Aujourd'hui, à l'idée que la loi Fillon puisse

entrer dans les faits et entraîne le développement de l'épargne salariale, ils se précipitent pour être le mieux placés possible sur le marché.

Mais l'argent des retraites, c'est l'argent des salariés. Et il n'est pas encore dit que les requins capitalistes de grands groupes privés d'assurance pourront mettre rapidement la main dessus.

SUR LES CÔTES, LA POLLUTION CONTINUE... ET TANT PIS POUR LES USAGERS

Voilà près de trois semaines, le gouvernement annonçait la levée des plans Polmar (contraction de « pollution maritime »). Ils étaient en vigueur dans le Sud-Ouest depuis décembre 2002, suite au naufrage du pétrolier *Prestige*, afin de coordonner le nettoyage des plages.

Le gouvernement a justifié cette mesure en prétendant que la situation sur le littoral aquitain était proche de la normale et ne réclamait plus les moyens exceptionnels des plans Polmar.

Pourtant, depuis le début du mois de juillet, des boulettes de fioul arrivent toujours sur les plages du littoral atlantique, des Pyrénées à la Bretagne. Et cela n'a rien d'étonnant : selon les estimations officielles, il restait, au début du mois, plus de 2 000 tonnes de fioul en mer. Quant à la carcasse du *Prestige*, elle laisse toujours s'échapper 700 kg de fioul par jour.

Le gouvernement a donc préféré lever les plans Polmar dans le Sud-Ouest et garder le silence sur la marée noire diffuse en Bretagne, pour ne pas compromettre la saison touristique.

Le plus choquant dans cette affaire reste qu'il n'a jamais été question de faire payer les pollueurs. Le nettoyage des plages du Sud-Ouest a beau avoir coûté plus de 50 millions d'euros, le gouvernement n'a pas réclamé un centime aux commanditaires du *Prestige*. Tout comme le gouvernement Jospin n'avait pas fait payer TotalFinaElf, après la marée noire causée par le naufrage de l'*Erika* en décembre 1999. Dans cette société, les compagnies pétrolières peuvent en toute impunité polluer la mer et les plages, compromettre les revenus de ceux qui vivent des ressources du littoral, et pas seulement des activités touristiques, si ce n'est les ruiner.

Et les gouvernements non seulement sont incapables de les faire déboursier pour réparer les dommages qu'elles ont causés, mais ils rechignent encore à employer les moyens dont ils disposent pour limiter les dégâts.

Un rapport récent du Bureau international du travail (BIT), un organisme officiel chargé notamment de dresser la situation des salariés dans le monde, dresse un « état des lieux » éloquent : la situation des travailleurs dans le monde entier ne cesse de se dégrader.

Ainsi, indique-t-il, la moitié de la population mondiale ne vit qu'avec deux dollars par jour. Et, pire, « un tiers d'entre eux ne dispose que d'un dollar pour survivre ».

Depuis quarante ans, les

L'ÉCART ENTRE LES RICHES ET LES PAUVRES S'ACCROÎT

inégalités n'ont pas cessé de se creuser : « l'écart entre les 20 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches de la population mondiale a plus que doublé : il est passé de 1 à 30 en 1960 à 1 à 74 en 1999 ».

Ce sont évidemment les continents les plus pillés par l'impérialisme et les plus marqués par la colonisation qui sont les plus dévastés par la misère, en premier lieu l'Afrique et l'Amérique latine.

Mais le BIT enregistre également un développement spectaculaire du chômage et de la précarité à travers le monde, et donc y compris dans le monde industrialisé, puisque près d'un milliard d'individus n'ont plus accès à un véritable emploi.

Par contre coup, la pauvreté s'accroît aussi dans les sociétés riches puisqu'elle englobe maintenant 10 % de leur population.

Ces chiffres impressionnants sont un démenti pour tous ceux qui n'imaginent pas d'autre société possible que le capitalisme. Ils montrent, au contraire, l'aberration d'un système où les moyens technologiques les plus développés ne servent pas à mettre fin une bonne fois pour toute à la misère, mais ne sont là que pour enrichir des minorités de possédants.

Claude CENDRET

LE CAPITALISME, C'EST PAS LA SANTÉ

Les arrêts de travail n'arrêtent pas d'augmenter depuis plusieurs années, selon la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Rien qu'en 2002, le nombre d'arrêts de travail a augmenté de 5 %.

Une des raisons – évidentes pour tous sauf pour les patrons et le Medef – mise en avant par la CNAM est que le nombre de salariés âgés de plus de 55 ans augmente et, avec lui, les risques de maladie et d'accidents. Et puis, dans de nombreux secteurs, à la production ou dans les bureaux, la productivité, les cadences, la charge de travail ont elles aussi augmenté. Avec les 35 heures, les horaires ont été chamboulés (et pas dans le sens des intérêts des travail-

leurs). Le travail devient partout plus pénible physiquement et nerveusement, les pressions des chefs s'accroissent.

Bref, si les arrêts de travail ne cessent d'augmenter, c'est bien parce que l'exploitation s'aggrave.

D'un côté, ceux qui ont un travail voient leurs conditions se dégrader ; de l'autre, des millions de travailleurs sont contraints à chômer. Ces derniers mois, le ralentissement de l'augmentation des arrêts maladie serait dû à la hausse du chômage.

Quelle société complètement malade !

Roger BERTRAND



SNCF

CE QUI COÛTE CHER, C'EST LA POLITIQUE DE LA DIRECTION

Guillaume Pepy, bras droit de Gallois, président de la SNCF, explique dans une interview au magazine *La Vie du Rail* du 2 juillet que la SNCF est sortie des grèves de mai-juin contre la réforme des retraites « économiquement exsangue ». Rien que ça ! Les grèves auraient coûté 280 millions d'euros, soit près de 2 milliards de francs. Mais pendant les grèves, qu'attendait donc la SNCF pour exiger du gouvernement qu'il remballe son projet de réforme des retraites afin de s'éviter une telle facture ?

Aujourd'hui, Pepy dispose d'un prétexte en or pour annoncer un budget de rigueur et le passage « au peigne fin des dépenses courantes » afin d'économiser 100 millions d'euros. En fait, Pepy confirme ce que Gallois avait déjà déclaré et répété : il n'y aura ni augmentations des salaires ni embauches.

Cela n'est pas nouveau et fait partie des sujets de mécontentement de tous les cheminots. Il n'y a plus d'embauches depuis longtemps maintenant et bien des départs en retraite ne sont pas remplacés. De très nombreux postes, voire des services entiers, continuent d'être sup-

primés. Exemple : les services clientèle, qui existaient dans toutes les grandes gares parisiennes, où les voyageurs pouvaient déposer leurs réclamations ou demandes de dédommagement. Ces services devraient être supprimés... sauf un, celui de la gare du Nord pour les cas les plus complexes. Sinon, il restera à téléphoner ou à écrire pour les usagers les plus courageux et les plus tenaces. Cette politique fait probablement partie de ce que Pepy appelle « faire des économies sur tous les postes ».

En revanche, pour la politique du « tape-à-l'œil et poudre aux yeux », la SNCF

continuera probablement à ne rien se refuser comme en pleine grève, l'opération de promotion du chemin de fer (mais aussi de ses fournisseurs Alstom, Siemens, Bombardier), baptisée « *Train capitale* » avec l'installation d'un morceau de voie ferrée sur les Champs-Élysées ; ou la mise en service de voitures super-luxe entre Paris et Lyon en novembre 2002 sous le nom de First Premium, en collaboration avec le groupe Accor, et qui vient d'être arrêtée parce que pas assez rentable ; sans oublier au passage les tenues des cheminots en contact avec la clientèle pour lesquelles la SNCF sollicite à grands frais les premiers noms de la haute couture. On peut aussi rappeler, en mai dernier, l'investissement de 60 millions d'euros pour remodeler l'intérieur des voitures Eurostar. Voilà de quel côté les économies considérables seraient à faire... pour le plus grand bien des cheminots.



1 500 POSTES D'ENSEIGNANTS MENACÉS

Officiellement, le nombre de postes mis au concours cette année couvre le nombre de départs en retraite. Mais lorsqu'on y regarde de plus près, il apparaît que cette année le ministère de l'Éducation a tout fait pour que plus de 1 500 postes ne soient pas pourvus.

Sous prétexte de baisse du niveau des candidats, aucune liste complémentaire aux concours n'a été établie. Quant aux reçus qui, avant d'être titularisés, passent une année comme stagiaires dans un institut de formation (IUFM), les prévisions du ministère annoncent qu'ils seront moins nombreux. Au total, tout semble

fait pour que 1 500 postes de titulaires soient finalement supprimés en 2004.

En réduisant les recrutements, le ministère choisit consciemment de développer les emplois de contractuels, sans formation et moins payés que les titulaires.

Ainsi est vérifié l'objectif du ministère, celui fixé par Raffarin : en moyenne, un départ à la retraite sur deux ne sera pas remplacé, pour satisfaire une politique d'économie sur l'éducation, que les enfants des familles les plus défavorisées paieront.

Reste à savoir si les enseignants laisseront faire.

BREVET DES COLLÈGES : PROPAGANDE MILITARISTE

Cela fait une dizaine d'années que, sous prétexte d'enseigner « *l'esprit citoyen* », des cours d'Éducation civique sont de nouveau au programme des collèges et, depuis peu, des lycées. Les manuels font tous l'apologie sans réserve des institutions de la France, de sa justice, de sa police et de son armée.

Le sujet 2003 du brevet des collèges – classes de 3^e – dans l'académie de Grenoble illustre cette propagande. Plusieurs documents étaient soumis aux élèves : une affiche montrant un enfant souffrant de malnutrition dans les bras d'un militaire, ponctuée d'un « *Quand la Défense avance, la paix progresse* » et deux textes du ministère de la Défense van-

tant les interventions de l'armée française dans le monde. « *Au cours des cinq dernières années, les militaires français (...) ont été engagés 24 fois à l'extérieur de nos frontières pour maintenir la paix, séparer des belligérants et assurer la sécurité des populations* », pouvait-on y lire notamment. Aux élèves en fin de troisième à répondre ensuite à des questions telles que « *Montrer que l'armée française a un rôle international et humanitaire* ».

Bon nombre de correcteurs ont été choqués par ce bourrage de crâne et ces mensonges. À quand un sujet sur les massacres des peuples coloniaux commis par l'armée française ?

Privatisation de France Télécom

AU GRÉ DE L'HUMEUR DES CAPITALISTES

Le gouvernement a annoncé une nouvelle loi qui lui permettra de poursuivre jusqu'au bout la privatisation de France Télécom, au rythme qui conviendra le mieux aux capitalistes.

La privatisation de France Télécom a été déjà largement engagée en 1996 par Fillon, alors ministre des Télécommunications du gouvernement Juppé, et appliquée dès l'année suivante par la gauche. En conséquence, la part du capital de l'entreprise détenue par l'État dépasse encore aujourd'hui les 50 %, ce qui était le minimum fixé par la loi Fillon. Mais ne s'arrêtant pas en si bon chemin, le gouvernement vient d'annoncer pour cet été un projet de loi qui lui permettra de passer sous la barre des 50 %.

La vente à des actionnaires privés ne sera pas automatique pour autant, indique le PDG de France Télécom. Il faudra notamment que « *le cours en*

Bourse soit bien valorisé », pour que lesdits actionnaires puissent espérer un bénéfice.

Quant à l'État, il aura de toutes façons encore son rôle à jouer pour rembourser les milliards de dettes accumulés par France Télécom pendant la période de frénésie de spéculation boursière il y a deux ans. Déjà, l'hiver dernier, le gouvernement avait annoncé que les contribuables prendraient en charge les échéances les plus urgentes, à savoir 9 milliards d'euros. Pour l'État, il n'est évidemment pas question de faire supporter cette dette aux actionnaires, mais au contraire de leur promettre une nouvelle ascension du titre boursier de France Télécom dont la direction continue de

supprimer des emplois pour, de son côté, allécher les mêmes actionnaires ou d'autres.

De même si le gouvernement vient de donner des assurances sur le « *maintien des garanties statutaires reconnues aux agents fonctionnaires* », les conditions de travail se dégradent, en particulier lors des multiples changements de service – et de lieu de travail – imposés au sein même de l'entreprise. Et puis le départ en préretraites de 45 000 personnes entre 1996 et 2006 qui s'accompagne d'un gel quasi complet des embauches (600 sont prévues cette année), n'est pas fait pour émietter les conditions de travail.

Le gouvernement cherche à appâter les actionnaires et voudrait en imposer encore davantage aux salariés.

Jean SANDAY

RETRAITE PITEUSE DU MAIRE DE MARSEILLE

Vendredi 4 juillet, le centenaire de la villa Bagatelle, qui sert de mairie aux 6^e et 8^e arrondissements de Marseille, était fêté par des concerts de qualité. A l'entracte, Gaudin, le maire UMP de Marseille, voulut en profiter pour faire un discours. Croyant aller dans le sens de son public habituel, il s'en est pris durement aux travailleurs des services publics, en particulier aux grèves qui avaient touché Marseille,

chez les éboueurs, dans les cantines, les transports en commun, etc.

Mais au lieu d'être applaudi, comme il s'y attendait, il se fit huer par l'immense majorité du public. Penaud, au milieu des cris hostiles, le maire de Marseille du haut de sa superbe dut se retirer piteusement. Personne ne voulait écouter son hymne au service minimum ni sa condamnation des grèves...



CHU – Clermont-Ferrand

QUEL ÉTÉ !

Comme partout, le CHU reste atteint d'une maladie chronique : le manque de personnel. Et de même que pour les étés précédents, la direction ne trouve rien de mieux que de recourir à la fermeture de centaines de lits, voire de services entiers.

C'est le cas notamment des services de pédiatrie, de psychiatrie et des soins palliatifs de l'Hôpital Nord à Cébazat.

En fait, de nombreux services sont touchés puisque l'on ferme une dizaine de lits par-ci, par-là. Au total c'est plus de 400 lits qui seront supprimés en juillet et août. Il ne restera plus alors qu'à diriger les patients vers des cliniques privées. Un exemple : le CMP (Centre Médico-Psychologique) au CHU a établi un accord avec Sainte-Marie, le plus grand établissement psychiatrique privé de la région Auvergne.

Les effectifs insuffisants ont des conséquences lourdes, tant sur le personnel que sur les malades.

Ainsi, à l'Hôpital Nord, où il s'agit essentiellement de personnes âgées et très handicapées, l'infirmière de nuit est absolument seule pour 37 personnes.

Il n'est pas rare que des aides-soignantes soient affectées à deux services, sur deux étages en même temps. Dans ces conditions, il est impossible de s'occuper correctement des patients : pas le temps de les aider à prendre leurs repas, de faire leur toilette, de les promener dans le parc ou de leur parler. On les laisse seuls, immobilisés sur leur fauteuil.

Le manque de moyens budgétaires est flagrant aussi. Ainsi, les services pour enfants sont dans un état de vétusté inadmissible, et

cela malgré des travaux de réfection. A tel point que le chef de service de la Maternité – qui vient d'être classée parmi les meilleures en France dans sa spécialité – a protesté publiquement. Il espère que son service pourra enfin déménager en 2008 dans un nouvel hôpital, « le pôle mère-enfant », qui sera construit à l'emplacement de Estaing, l'une des usines Michelin.

Mais après plus de trente années de promesses et de palabres, rien ne dit que ce délai sera respecté. Ces jours-ci, Serge Godard, maire socialiste de Clermont-Ferrand et président du Conseil d'administration du CHU, était tout fier d'annoncer que Michelin va vendre le terrain au CHU, tout en refusant d'indiquer la somme...

Correspondant LO

Hôpital d'Amboise
(Indre-et-Loire)

NON À LA FERMETURE DE LA MATERNITÉ !

À Amboise, depuis la fin juin, les quelque vingt salariés de la maternité du Centre hospitalier Robert-Debré sont mobilisés pour dénoncer la fermeture de leur service.

Après avoir annoncé, dans un premier temps, que la fermeture ne durerait qu'une quinzaine de jours en août du fait du manque d'un médecin accoucheur, l'administration a reconnu qu'il allait bien s'agir de la disparition pure et simple de la maternité.

Dorénavant, il ne sera donc plus possible d'accoucher à Amboise où seuls un service de périnatalité et des consultations seront maintenus. Pourtant la maternité assurait plus de quatre cents naissances par an. Les femmes devront maintenant se rendre au CHU de Tours, c'est-à-dire à 35 kilomètres au moins, pour accoucher.

Le processus de régression sociale a été entamé depuis plusieurs années. Il y a sept ans, l'hôpital de Château-Renault a été regroupé avec celui d'Amboise pour former le Centre hospitalier intercommunal (CHIC). Plusieurs services avaient alors été fermés, en particulier les urgences et la

maternité de Château-Renault.

La création du CHIC devait soi-disant renforcer l'hôpital comme l'assurait Bernard Debré, alors maire d'Amboise. Mais c'était en fait la première étape d'un projet destiné à faire des économies en réduisant l'offre de soins dans l'est et le nord du département d'Indre-et-Loire. Cette même logique aboutit aujourd'hui à la fermeture d'une maternité qui, de l'aveu même du directeur de l'hôpital, « fonctionne bien ».

Cette concentration des services hospitaliers, loin d'être un progrès, s'inscrit dans la réduction du service public, politique mise en œuvre successivement par des politiciens de gauche et de droite, et qui démontre qu'au-delà d'un intérêt électoral qui les fait parfois protester quand leur commune ou leur canton sont touchés, les uns comme les autres défendent une politique à l'opposé des besoins de la population.

Swiss (ex-Swissair)

3 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La compagnie d'aviation Swiss (ex-Swissair) a décidé, fin juin, de supprimer 3000 postes sur un total de 9 500 en Suisse. Cette coupe sombre entrera en vigueur en octobre. Elle se traduira par le licenciement de 700 pilotes, 830 hôtesses de l'air, 850 employés dans l'administration, 350 dans la maintenance, 140 à l'assistance au sol et 130 dans le fret.

Mais cette quatrième restructuration en 18 mois de la compagnie helvétique va entraîner une cascade d'autres suppressions d'emplois chez les 160 sociétés sous-traitantes, les fournisseurs et les aéroports de Zurich, Genève et Bâle-Mulhouse.

Ainsi, à l'aéroport bi-national de Bâle-Mulhouse qui emploie à l'heure actuelle 7 100 personnes (dont 60 % sont des frontaliers français), Swiss prévoit de supprimer 1 200 emplois auxquels devraient s'ajouter 1 000 autres répartis pour l'essentiel entre Swissport, la compagnie d'assistance au sol qui s'occupe de l'enregistrement des passagers, du transport des bagages et du nettoyage des avions, la société Gate Gourmet, société de restauration de bord, et enfin l'aéroport lui-même. Ces suppressions d'emplois s'ajoutent à de nombreuses autres qui ont déjà eu lieu et à des baisses de salaires survenues à l'automne 2002 et en mai 2003.

Une catastrophe annoncée

Depuis mars 2001, on savait que la multinationale

Sair-Group, propriétaire de Swiss, voulait rentabiliser sa compagnie d'aviation en procédant à des baisses de salaires et des licenciements massifs. Les banques Crédit Suisse et Union des Banques Suisses, principaux actionnaires de la compagnie, et initiateurs de cette descente en piqué, avaient menacé qu'un échec de ce plan de restructuration entraînerait une récession économique de tout le pays. Il n'en fallut pas plus pour que l'État suisse mobilise l'opinion pour aller au secours du riche holding, propriétaire de 15 autres compagnies d'aviation dans le monde ainsi que de multiples sociétés de fret, de restauration, d'hôtellerie ou d'infrastructures, pour un total de 120 000 salariés.

L'État et les collectivités territoriales déboursaient 2,5 milliards de francs suisses et devenaient les principaux actionnaires de la compagnie d'aviation (20 % du capital pour l'État et 18 % pour les cantons et municipalités). Mais le pouvoir décisionnaire restait et reste toujours aux sociétés privées.

Un coup de massue pour les salariés

Pour le moment les salariés sont sous le choc. Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont prêts à tout accepter, bien que la plupart des syndicats de la compagnie aient dit qu'il fallait savoir faire des sacrifices pour sauver l'essentiel ! Les salariés de la compagnie, eux, ont montré qu'ils n'étaient pas dupes. Il y a quelques mois, lorsque Swiss s'est payé pour 200 000 à 500 000 francs suisses de publication dans les principaux quotidiens du pays en essayant d'y faire figurer en soutien les signatures des 12 000 collaborateurs, près de la moitié ont refusé de participer à la mascarade malgré un courrier de leur patron assorti d'un stylo suisse flambant neuf !

Par ailleurs, plusieurs centaines de pilotes du syndicat Swiss Pilots de l'ancienne compagnie Crossair (fusionnée avec Swissair pour faire Swiss) avaient manifesté au printemps à l'aéroport de Bâle-Mulhouse en exigeant une égalité de salaire avec les pilotes de Swissair et avaient obtenu du tribunal arbitral de Bâle que Swiss leur paye des arriérés de salaires depuis avril 2002, soit un montant de 35 millions de francs suisses pour 1 000 pilotes.

Nogentaise de confection
Nogent-le-Bernard (Sarthe)

48 OUVRIÈRES LICENCIÉES

La Nogentaise de confection est une usine qui produit des sous-vêtements féminins sous la marque Etam, ou plutôt qui produisait, puisque le 2 juillet le tribunal de commerce de Mamers a prononcé la liquidation judiciaire et le licenciement des ouvrières.

Quarante-huit personnes, essentiellement des femmes payées au smic, y travaillaient, pour beaucoup depuis de longues années.

Le 28 mars dernier, le patron a licencié 22 personnes, expliquant que c'était nécessaire pour la « survie de l'entreprise ». Mensonge puisqu'aujourd'hui les derniers licenciements vont être prononcés par le liquidateur.

Les salariées se retrouveront donc toutes à l'ANPE alors que le patron, lui, sauve ses profits en continuant à produire pour moins cher encore au Maroc et en Tunisie.

INQUIÉTUDE AUX A.V.A. (Assurances Vieillesse Artisans)

Plus de 300 travailleurs de différentes caisses régionales sont venus manifester boulevard de Grenelle à Paris 15^e, mercredi 2 juillet. Un projet gouvernemental doit regrouper les caisses obligatoires artisans, commerçants, professions libérales, pour un guichet unique.

Cela concerne plusieurs milliers de salariés présents dans toutes les régions.

Ce que craignent ces travailleurs c'est que, au passage, profitant du regroupement de ces organismes, les directions suppriment des postes. C'est pour demander des garanties qu'ils sont venus manifester à Paris. Leur travail est un service de proximité, ils connaissent les artisans et commerçants. Ils s'inquiètent pour leur avenir et « ils exigent que la fusion des organismes soit véritablement une avancée pour les artisans et commerçants, une source de vraie simplification mais qu'elle ne se fasse pas à leur détriment ».

Angers

TROIS MILITANTS CONDAMNÉS !

Le 10 juin dernier, 800 manifestants, soit une bonne partie de la manifestation contre le plan Fillon sur les retraites, se sont dirigés vers les locaux du Medef d'Angers. Parmi eux, plus de 400 étaient des salariés du secteur privé, en particulier des entreprises de la métallurgie, durement touchées par les vagues de licenciements qui frappent la région angevine depuis un an (TRW, ACT...).

Les locaux du Medef avaient alors été envahis par les manifestants, accusés par la suite de les avoir mis à sac. Le soir même, un militant CGT d'une petite entreprise de la métallurgie était arrêté et mis en garde à vue pendant plus de quarante heures. Cinq jours plus tard, trois autres militants (deux de la CGT des métaux et un enseignant de la FSU) étaient arrêtés à leur tour et gardés à vue toute la journée. A chaque fois, des rassemblements de plusieurs centaines de travailleurs de tous les secteurs ont eu lieu devant le commissariat pour exiger leur libération. Les trois militants arrêtés plusieurs jours après les faits reprochés ont été libérés juste avant l'arrivée de la manif devant le commissariat.

Alors qu'il est quasiment impossible de faire audier une affaire au tribunal d'Angers avant un an, là, le procureur a

cité nos quatre camarades à comparaître le 7 juillet, moins d'un mois après les faits.

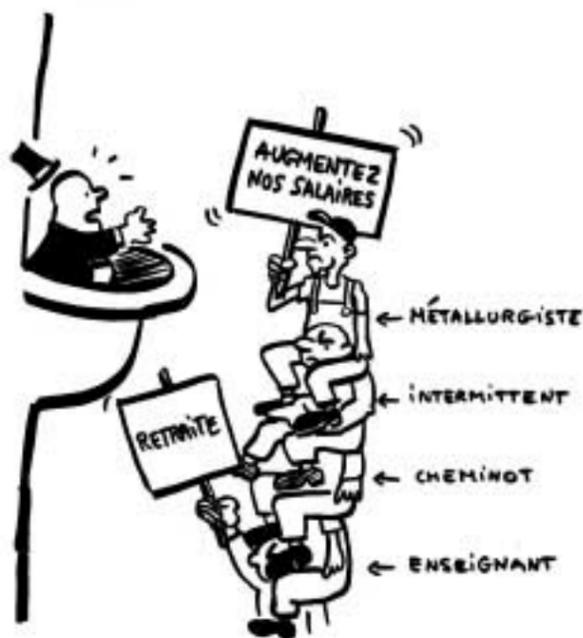
Le 7 juillet, plus de 500 manifestants se sont rassemblés devant le palais de justice d'Angers pour exiger leur relaxe. Au cours de l'audience, l'avocat du Medef a tenté de faire passer ses clients pour des victimes innocentes et qui ont été la cible d'une « meute hurlante ». Il a déclaré à la presse : « *Le Medef n'est pour rien dans les attaques contre les régimes de retraite, ni dans les vagues de licenciements* ». Quant au procureur de la République, il a requis des peines de prison avec sursis contre deux des inculpés. Il a en particulier requis cinq mois contre le militant enseignant, élu municipal Lutte Ouvrière, qu'il a accusé d'être un « meneur ».

En définitive, le verdict a été nettement en deçà des réquisi-

tions du procureur. Il n'en demeure pas moins scandaleux. Certes, une des inculpées a été relaxée, mais il faut dire que plusieurs dizaines de personnes pouvaient témoigner qu'elle n'était pas allée devant le Medef. Les trois autres ont été condamnés à de lourdes amendes. Ajoutées aux dommages et intérêts attribués au Medef, ils devront verser plus de 5000 euros. Et surtout, un des militants de la CGT, reconnu coupable de dégradations volontaires, a été condamné à un mois de prison avec sursis.

Il s'agit bien de la volonté de faire condamner des militants pris comme exemple, qui s'opposent à la politique du patronat, comme l'ont rappelé les manifestants le 7 juillet. Les poursuites entamées contre les patrons de Bull, pour avoir délibérément mis ACT en faillite afin de licencier tout le personnel, ne bénéficient pas de la même célérité et de la même sévérité de la part de la justice. Sa balance n'est pas égale selon qu'il s'agit de salariés qui défendent leur droit de vivre ou de capitalistes qui trafiquent leurs comptes pour mieux licencier.

Correspondant LO



Métallurgie du Vimeu (Somme)

DES MANIFESTATIONS SUR LES RETRAITES AUX GRÈVES POUR LES SALAIRES.

Depuis trois semaines, les grèves se succèdent dans les petites usines de la région du Vimeu dans la Somme. Dans certaines, il n'y avait pas eu de grève depuis plus de trente ans.

Dans ce canton, de nombreuses usines de robinetterie et de serrurerie, de cinquante à quelques centaines d'ouvriers, sont implantées dans de petites communes. La précarité (on trouve des agences d'intérim au milieu de places de simples villages) et les bas salaires sont le lot commun. La plupart des ouvriers ne gagnent que le smic, même après 30 ans d'ancienneté. Les grilles salariales de la métallurgie commencent en dessous du salaire minimum.

« *C'est la misère ici* », soupire un employé de l'une des usines. Ce que confirment par ailleurs les instituteurs du canton, lorsqu'ils désignent comme obstacle à l'apprentissage de la lecture l'absence de lunettes... trop coûteuses pour les familles.

Pour toutes ces raisons, les ouvriers étaient particulièrement attentifs aux négociations salariales entamées depuis le 27 mai entre les syndicats et les patrons de la métallurgie locale. Le 12 juin, ces derniers proposaient une augmentation annuelle de seulement 2,5 %, ne concernant qui plus est que les salariés encore à 39 heures.

Entre-temps, les manifestations contre la réforme des retraites avaient permis aux ouvriers de se retrouver, de discuter ensemble, d'éprouver la force de leur nombre. Les enseignants et leurs syndicats s'étaient volontairement retrouvés à de nombreuses reprises en contact avec les salariés du privé : lors de diffusions de tracts devant les usines, puis lors des manifestations.

De fortes délégations des usines du privé avaient d'ailleurs pris la tête de la manifestation du 3 juin. Les débrayages avaient entraîné ce jour-là de 20 à 80 %

des salariés de nombreuses entreprises. Le succès de ce mouvement est allé en grandissant et le nombre de manifestants a dépassé les 2 000 dans la petite ville de Friville (qui, elle-même, ne compte guère plus de 4 000 habitants). A l'opposition contre les réformes du gouvernement se mêlaient ainsi les revendications salariales.

Le 19 juin, la manifestation commune des enseignants et des ouvriers forçait le président du Conseil régional de Picardie, Charles Baur, à renoncer à sa réunion sur la zone industrielle et à repartir précipitamment face aux huées des grévistes. Le même jour, la grève reconductible démarrait dans une première entreprise, une serrurerie. Après six jours de grève, le patron accordait 5,5 % d'augmentation. Immédiatement l'usine voisine entamait la lutte et obtenait 4,8 %. Une autre entreprise arrachait 5,5 % et le treizième mois. En une quinzaine de jours, dix entreprises ont ainsi été touchées et les salariés de cinq d'entre elles ont déjà obtenu 5 % d'augmentation.

L'exemple des grévistes de l'Éducation a secoué une résignation particulièrement marquée dans cette région. La volonté des enseignants de s'adresser aux salariés du privé en multipliant les contacts aux portes des entreprises a permis de créer des liens qui perdurent encore. Ainsi le 3 juillet, le ministre de l'Industrie, Francis Mer, a été accueilli par une manifestation de plusieurs centaines d'ouvriers et d'enseignants lors de sa visite aux patrons de la région. Le lendemain, le cocktail du patronat local a été chahuté.

SNCM Marseille

ACCIDENT MORTEL

Mardi 1^{er} juillet en fin d'après-midi, une femme s'est noyée après que sa voiture est tombée dans le port de Marseille,

Avec son compagnon, elle était en cours d'embarquement sur le cargo mixte le *Paglia Orba* en partance pour la Corse. Leur voiture passait du quai sur le ponton flottant pour ensuite embarquer dans le garage du navire.

Au même moment, et alors que l'embarquement sur le *Paglia Orba* n'était pas encore terminé, un autre navire, le *Danielle Casanova*, manœuvrait pour aborder de l'autre côté du ponton et débarquer les passagers venant de Corse.

Ces navires sont des mastodontes et quand le *Danielle Casanova*, arrivant trop vite, heurta le ponton, peut-être à cause d'une saute de vent, une des deux chaînes ainsi que des amarres qui l'arrimaient au quai rompit, le ponton s'écarta

et la voiture plongeait dans l'eau du port avec ses deux passagers dont seul le compagnon de la victime réussit à s'extraire. Le commandant du *Paglia Orba* est lui aussi tombé dans l'eau que la rotation de l'hélice du *Casanova* rendait totalement noire, mais il a refait surface. Quant à la passagère, elle ne put être sauvée bien que des matelots et des dockers se soient jetés à l'eau pour tenter de la ramener.

L'eau était tellement opaque que les marins-pompiers, arrivés rapidement, ont eu du mal à retrouver la voiture.

Les raisons de ce drame sont multiples mais les mesures d'économie, et le souci de la rentabilité en sont les principaux responsables.



Entrée du *Paglia Orba*, le cargo sur lequel les voitures étaient en cours d'embarquement.

Ainsi la SNCM, par logique commerciale, fait embarquer et débarquer les passagers qui partent et qui arrivent sans attendre qu'une opération soit terminée avant d'en engager une autre. Cet accident ne se serait pas produit si les mouvements des passagers des deux navires ne s'étaient pas effectués simultanément au même endroit. Il ne se serait pas produit non plus si les navires avaient abordé une installation fixe en béton.

Le Port autonome de Marseille (le PAM) ne fournit pas assez de postes à quai pour l'embarquement et le débarquement des passagers. Dans l'ensemble peu de travaux sont réalisés pour l'entretien des installations et l'adaptation du port à des navires de très grande taille. Le PAM n'effectue plus aussi fréquemment les opérations de dragage pour remédier à l'envasement des bassins. Il faut pour cela que les commandants se plaignent que leur navire touche le fond !

Ainsi, les responsabilités de la SNCM et du PAM sont grandes dans cet accident.

La CGT a décidé de refuser l'utilisation du ponton pour embarquer ou débarquer les passagers. Celui-ci a été retiré, mais un autre ponton flottant a été réinstallé ce lundi 7 juillet.

Intermittents en lutte

UN SPECTACLE TRÈS POPULAIRE DANS TOUT LE PAYS

Les travailleurs du spectacle, et plus particulièrement ceux qui d'ordinaire ne tiennent pas le haut de l'affiche, continuent à exiger haut et fort l'abandon du plan de réforme de leur système d'indemnisation. Il faut dire que c'est la survie professionnelle de près du tiers d'entre eux qui est en jeu.

En une semaine les choses ont changé. Il y a huit jours le ministre de la Culture, Aillagon, proposait des leçons de lecture à l'intention des dizaines de milliers d'intermittents, qui d'après lui n'avaient pas compris ce que la nouvelle convention signée par le patronat et trois syndicats minoritaires, dont la CFDT, pouvait avoir de positif. Mais ces déclarations arrogantes n'ont en rien entamé la détermination des intermittents qui avaient très bien lu et compris qu'on voulait leur enlever l'essentiel de leur droit à être indemnisés. La CGT du spectacle a répondu du tac au tac au ministre que, s'il voulait faire faire des économies à la caisse d'indemnisation des intermittents, il suffisait de faire respecter les lois du travail, en imposant que l'on mette fin aux pratiques des employeurs de ce secteur. Cela permettrait de faire disparaître le tiers de « faux » intermittents du spectacle, techniciens de toutes les catégories, qui se retrouvent contre leur gré dans un statut précaire, du fait des entreprises qui les emploient. Ayant un contrat, ils cesseraient, de ce fait, d'être intermittents.

Il a fallu huit jours, des manifestations et l'annonce de la grève générale dans tous les festivals, pour que le ministre se dise choqué des abus des entreprises qui violaient le droit du travail. Du coup, il demandait la réouverture des négociations entre le Medef et l'ensemble des syndicats, y compris les non-signataires de l'accord contesté, proposant quelques aménagements à l'accord signé. Aménagements que les intermittents en lutte trouvent insuffisants. Du coup, l'ouverture symbolique du festival d'Avignon a été annulée. Ceux d'Aix-en-Provence, de La Rochelle sont compromis.

Le gouvernement, derrière Aillagon, s'est cru le vainqueur final de la bataille des retraites. Il pensait peaufiner avec ce conflit son image d'inflexibilité. C'est raté !

Surtout parce que des milliers d'intermittents en lutte leur ont répondu par un bras d'honneur, continuant avec encore plus d'ampleur leur mouvement. Le coup de grâce est venu de l'immense flop de la mise en scène de Corse. Cela explique sans doute la reculade partielle d'Aillagon du 7 juillet.

Le lendemain, Aillagon a eu le culot de prétendre que le gouvernement n'était pas impliqué dans la situation faite aux intermittents. Ni dans l'accord qu'ils contestent, puisqu'il s'agirait d'un accord patronat-syndicats. Il oublie que France Télévision, sans compter les sociétés de production qui assurent l'essentiel des programmes, emploie à elle seule près de 3000 intermittents du spectacle, techniciens de toutes catégories, etc. Le principal employeur dans l'illégalité est une entreprise de l'État. La seule télévision publique et les sociétés de production qui lui sont liées utilisent quelques autres milliers d'intermittents supplémentaires. Les mêmes professions étaient employées naguère à plein temps dans feu l'ORTF, ou la SFP. Sans parler de TF1 qui fut privatisée et vendue au roi du béton Bouygues.

Ce qu'il y a d'encourageant dans le mouvement des intermittents qui a accompagné, puis succédé aux mouvements de ce printemps, au-delà de leurs revendications entièrement justifiées, c'est qu'il maintient la flamme de la contestation sociale. Enseignants hier, intermittents aujourd'hui, ces secteurs qui ne subissent pas le poids le plus lourd de l'exploitation du monde du travail font jaillir cette vérité, que cette société d'exploitation est divisée en deux camps : celui des profiteurs et des gouvernants entièrement à leur service d'un côté, et celui des exploités de l'autre. Et les luttes de ce camp-là renforce tous les exploités.

P. S.



● À Nantes

« À Nantes aussi, le mouvement mobilise de plus en plus de monde. Lors des récentes assemblées générales des intermittents, nous étions une quarantaine. Maintenant les AG rassemblent 200 personnes.

Les intervenants parlent des problèmes liés à l'indemnisation chômage. Mais pas seulement. Certains disent : « Arrêtons de ne parler que de nos 507 heures (nécessaires pour toucher l'indemnisation chômage), il y a aussi la disparition des projets culturels qui touchent les centres sociaux, il y a les emplois-jeunes, les retraites de tous remises en cause, la Sécu » et ils se font applaudir par l'assemblée.

Nous avons tenté d'occuper lundi la Direction régionale des Affaires Culturelles, Drac, mais nous nous sommes fait déloger le soir même par les forces de l'ordre. L'espace culturel LU nous accueille, les AG s'y déroulent.

La CGT est très présente, la CNT aussi est présente. Les assemblées sont loin d'être passives.

Une manifestation, qui s'est déroulée mercredi, a rassemblé 3 500 personnes. Manifestation joyeuse, d'autant que le public était là avec nous.

Nous avons été reçus par le maire, Ayrault, qui s'est dit d'accord avec notre lutte mais a ajouté que nous nous trompions de mode d'action. Il faut dire le festival « Scopitone », organisé à Nantes dans la salle de concert Olympic, a été annulé. Mais si on ne les avait pas mis en grève, ils n'auraient pas pu se joindre au mouvement et venir à l'AG...

La culture, certains disent que c'est « quelque chose qui ne compte pas », mais force est de constater que, si on nous dit qu'on coûte cher, notre grève menace de faire perdre des sommes coquet-

tes : pour 1 euro dépensé, 8 euros sont gagnés par les organisateurs, les commerçants, etc.

Le sentiment partagé est que le mouvement est battant, et qu'on n'est pas prêts à se laisser faire. »

Un intermittent en grève

● À Clermont-Ferrand

Samedi 28 juin, à Courmon, en banlieue clermontoise, la Compagnie Jolie Môme a fait grève en interrompant sa pièce : « La crosse en l'air » de Prévert.

Au bout d'un quart d'heure, le rideau est tombé et l'un des acteurs lança au public : « Ici la pièce s'arrête, nous sommes en grève. »

Après quelques instants de surprise, le public a réagi par des applaudissements chaleureux et en entonnant aussitôt : « Tous ensemble, Tous ensemble ! »

Rassurés, acteurs, techniciens, musiciens ont alors expliqué les raisons de leur grève. Quand ils ont proposé aux spectateurs de se rendre à la caisse pour se faire rembourser, personne ne l'a fait ! Alors un débat s'est engagé avec des interventions de toutes tendances, syndicales et politiques.

● À La Rochelle

« Professeur, tout juste sorti d'une grève de 7 semaines, venu assister au Festival international du film de La Rochelle, j'ai pu y soutenir avec enthousiasme la lutte des travailleurs du spectacle.

Mardi 8 juillet, dès 11 heures, une centaine d'intermittents ont commencé à bloquer toutes les projections du festival. Ils ont immédiatement organisé une AG de 500 spectateurs pour débattre des attaques du gouvernement contre leur mode d'indemnisation et les acquis de l'ensemble des travailleurs.

Au cours de ce débat dyna-

mique et parfois houleux, la majorité du public a exprimé son soutien à leur cause. Des travailleurs, notamment des enseignants, ont déclaré avec sympathie voir dans cette lutte un prolongement de celle qu'ils venaient de mener et ont proposé leur aide. À ceux qui déplorait le blocage du festival, une spectatrice RMIste a répondu que chaque année, malgré les sacrifices que cela lui coûtait, elle venait à ce festival car pour elle la culture est quelque chose d'essentiel et réclamer d'y avoir accès est une revendication légitime. Si l'on n'arrête pas le gouvernement, cet accès sera encore plus difficile pour les milieux populaires. C'est pourquoi elle soutenait sans réserve la contestation et les initiatives des intermittents.

Puisqu'une large fraction du public réclamait d'affirmer plus ouvertement sa solidarité, l'après-midi, un rassemblement d'une centaine de personnes fut improvisé devant la direction des Francfolies. Le lendemain, les intermittents ont suspendu le blocage total du festival en décidant de continuer à occuper les locaux pour faire de l'information et mobiliser le public. Nous étions plus de 200 spectateurs et intermittents en fin d'après midi, pour manifester bruyamment en musique, au cri de « C'est pas la culture qui coûte cher, c'est le baron Seillière » ou « spectateurs en colère, artistes en galère ».

Samedi à minuit, une marche funèbre avec plus de 1 000 intermittents et spectateurs, vêtus de noir et portant des flambeaux, avait encore lieu dans les rues de La Rochelle pour dénoncer la disparition de travailleurs du spectacle et la mort de la culture programmées par la droite et le Medef. »

Un professeur rennais

COMMUNIQUÉ DE LUTTE OUVRIÈRE

Les intermittents du spectacle ont répondu aux demi-mesures du ministre de la Culture comme cela le méritait, par l'appel à la grève générale de la profession ce 8 juillet dans tout le pays.

Ils ont raison de refuser de voir leur droit à vivre de leur travail remis en cause. Si le nombre des intermittents a doublé en dix ans, c'est pour le plus grand profit des chaînes de télévision et des sociétés de production, en particulier dans l'audiovisuel, qui prospèrent sur la précarité généralisée du système.

Le ministre se refuse à prendre les mesures d'autorité qui consisteraient à simplement faire respecter le droit du travail. Sa seule préoccupation est de prendre en compte les pleurs des commerçants et hôteliers qui se plaignent « du manque à gagner » que l'annulation des festivals, en particulier celui d'Avignon, pourrait provoquer. Mais puisque ces gens reconnaissent que le travail des intermittents leur rapporte beaucoup, qu'ils mettent la main à la poche et qu'ils participent au financement des caisses des intermittents.

Le combat des intermittents rejoint celui des autres travailleurs contre la précarité à outrance qui profite à une minorité de privilégiés ; et leur grève fait la démonstration réjouissante que, quand les travailleurs du spectacle arrêtent de travailler, le spectacle s'arrête. Comme dans toutes les entreprises, sans le travail des exploités rien ne tourne dans cette société. Lutte Ouvrière soutient leur mouvement, sans la moindre réserve.

Le 8 juillet 2003